



"Hommage aux morts" de Jeanne Perrochet

Les cimetières de La Chaux-de-Fonds

Table des matières

Introduction	2
Les cimetières de La Chaux-de-Fonds	3
Le cimetière primitif du Grand Temple	3
Le cimetière actuel de La Charrière	4
Les cimetières des Eplatures	7
Cimetière communal des Eplatures	7
Cimetière israélite	8
Liens et références	9
Sources en ligne	9
Sources primaires	9
Sources secondaires	10

Introduction

"Cimetière : n.m. Lieu où l'on enterre les morts. Le plus ancien cimetière connu est celui de Memphis en Egypte. Les Grecs enterraient leurs morts dans leurs propriétés. Chez les Romains, les morts étaient d'abord enterrés dans les nécropoles situées en dehors de la ville, le long des voies publiques (par exemple les tombeaux de la Voie appienne, ceux des Alyscamps à Arles) ; puis ils les ont incinérés; les urnes funéraires étaient disposées dans les niches superposées d'un grand bâtiment appelé columbarium (pour sa ressemblance avec un colombier). Les Chrétiens enterraient leurs morts dans les cimetières souterrains, les catacombes ; plus tard les cimetières furent à ciel ouvert et ils étaient considérés au Moyen-âge comme des lieux d'asile. On enterrait les personnages importants dans les églises. Aujourd'hui, les cimetières sont en général situés à la périphérie des villes. Ils sont propriétés communales et ce sont les communes qui accordent des concessions. Il faut une autorisation pour inhumer un mort ailleurs que dans un cimetière." Définition tirée de l'Encyclopédie Bordas, 1994.

Les cimetières sont des lieux toujours chargés d'histoire et d'émotion, ils attirent, intriguent ou sont détestés. Ils deviennent parfois des lieux touristiques. Alors pourquoi ne pas s'intéresser de plus près à l'histoire des cimetières de notre ville ?

*"Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière.
J'aime son feuillage exploré,
La pâleur m'en est douce et chère,
Et son ombre sera légère
A la terre où je dormirai.*
(Alfred de Musset, Lucie



Tombe d'Alfred de Musset au cimetière du Père Lachaise, Paris

*"Se rendre au cimetière, c'est
faire une promenade dans un
monde étrange et fascinant où
l'art et la nature s'unissent pour
créer une harmonie qui adoucit et
appelle au recueillement, à la
méditation, à la rêverie..."*
Phrase reprise du site internet du
cimetière du Père Lachaise.

Les cimetières de La Chaux-de-Fonds

Le cimetière primitif du Grand Temple

Les premiers Chaux-de-Fonniers doivent parcourir de longues distances pour se rendre à l'Eglise. Certains se rendent au Locle, d'autres à La Sagne ou à Cernier. Dans tous les cas, le voyage nécessite plusieurs heures de marche, d'où le besoin des Chaux-de-Fonniers d'avoir leur propre lieu de culte.

Une chapelle est construite en 1527, située sur une petite colline établie au nord du carrefour principal du bourg, là où se dresse actuellement le Grand Temple

Les seigneurs de Valangin, soucieux d'assurer leur souveraineté la financent, tandis que certains futurs paroissiens contribuent à la construction de cette première chapelle par un don de terrain.

"Vuillemin Vuilliomier, originaire de La Sagne donne un terrain de la surface d'une faux (1 faux = 5403 m²) pour y établir église et cimetière à condition que les curés fournissent chaque année un demi-pot d'huile de noix pour maintenir la lampe de la dicte esglise clairant le crucifis".

Le 14 janvier 1528, Pierre Tassard, délégué par l'évêque de Lausanne, bénit la chapelle et le cimetière qui l'entoure. A cette occasion, on accourt à la cérémonie de tous les environs. En 1588, on agrandit le cimetière une première fois. En 1638, les Chaux-de-Fonniers agrandissent encore considérablement leur cimetière par l'acquisition de nouveaux terrains. Il se peut que cette décision soit prise à la suite de la terrible peste qui fait dans nos montagnes de grands ravages en 1636. Par la suite, on restaure et agrandit à plusieurs reprises la chapelle qui devient le Grand Temple.

En 1787, par manque de place, on construit un nouveau cimetière. A partir de 1794, après l'incendie anéantissant 52 maisons et le Grand Temple, le cimetière primitif est totalement abandonné et converti en terrain à bâtir. Actuellement, les habitations de la rue du Vieux-Cimetière se dressent à la place du cimetière primitif.



Bibliothèque de la Ville (DAV) La Chaux-de-Fonds
Le Grand Temple en hiver
(photo Jean-Jacques Bernard, 1982?)



Bibliothèque de la Ville (DAV) La Chaux-de-Fonds
Grand Temple et rue du
Vieux-Cimetière (photo Fernand
Perret, entre 1930 et 1950)

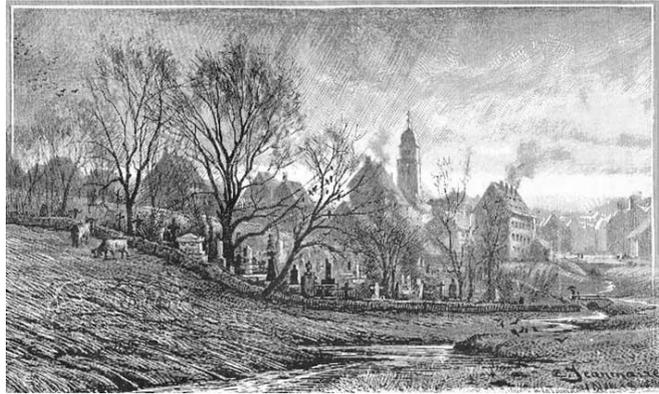
L'ancien cimetière

La place venant donc à manquer au lieu-dit du cimetière primitif, la Commune ouvre en 1787 un nouveau champ de repos sur un terrain acquis la même année et assez éloigné du village par mesure d'hygiène. Son emplacement se situe entre le no 56 de l'actuelle rue Fritz-Courvoisier et la rue du Collège. Il est entouré d'un mur avec portail couvert en pierre de taille.

A cette époque, lors de chaque décès, des hommes, choisis parmi les voisins et les connaissances du défunt, sont désignés pour faire la tournée des personnes à avertir et à inviter au repas d'enterrement. On les appelle « les fossoyeurs » car ils ont aussi pour tâche de creuser la fosse au cimetière. Depuis 1776, c'est un fossoyeur communal attitré qui est en charge des tombes, creusées aux frais de la famille du défunt. Une particularité de ce cimetière est un coin réservé aux suicidés, que l'on enterre

seulement de nuit, et aux individus de mauvaise vie dont le corps n'est pas rendu à la famille par la Seigneurie.

"Il paraît qu'il fallut arrêter qu'à dater du 20 mai [1787], on devrait forcément étrener ce nouveau champ de repos, des gens ayant, moyennant une certaine finance, encore obtenu d'être déposés dans l'ancien cimetière. David-Pierre Berger, justicier, redoutait beaucoup cette détermination; ce pauvre homme s'était persuadé que la décision du Conseil entraînerait fatalement sa mise à exécution; il demanda donc en assemblée qui l'on tuerait pour le 20 mai, si personne ne mourait ce jour-là ? Ce fut lui qui défunta, de peur probablement, et qui étrenna le cimetière le 27 mai."



Grand Temple et rue du Vieux-Cimetière (photo Fernand Perret, entre 1930 et 1950)

Au XIX^e siècle, sous le régime du Prince Berthier, la Charte constitutionnelle de 1814 introduit le libre exercice des religions protestante et catholique. Bien que tolérés à La Chaux-de-Fonds depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, les catholiques ne peuvent assister ni à la messe, ni enterrer leurs morts; ils sont tributaires le plus souvent de la paroisse des Bois. En 1834, alors que leur nombre atteint quelques centaines, les catholiques obtiennent l'autorisation officielle de célébrer leur culte sur place et d'être inhumés au cimetière à condition que les frais soient à la charge des fidèles. Mais c'est seulement en 1841 que Le Conseil d'État autorise la construction d'une chapelle qui se trouve actuellement à la rue de la Chapelle n°7.

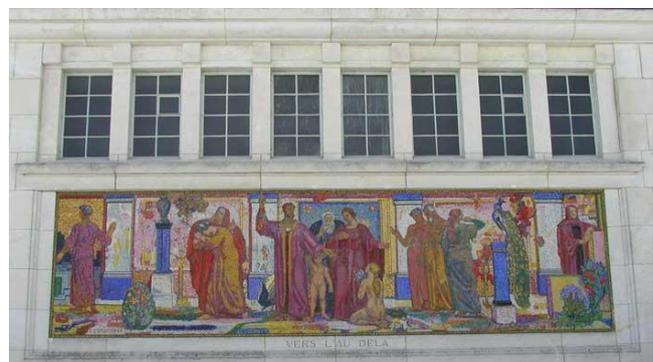
En 1851, le cimetière n'a quasiment plus d'espace libre. Il est désaffecté en 1890 et un nouveau cimetière est aménagé au lieu-dit de La Charrière dès 1851.

Le cimetière actuel de La Charrière

Le cimetière communal de La Chaux-de-Fonds est aménagé en 1851 au lieu-dit de La Charrière. On le distingue au loin au milieu des grands prés verts. Il forme un immense carré, entouré d'un mur peu élevé. Il offre un vaste emplacement disponible, mais l'accroissement extraordinaire de la population et l'augmentation correspondante des décès préoccupent les autorités qui vont devoir bientôt l'élargir. Une parcelle est réservée aux jeunes enfants. Non loin de l'entrée du champ mortuaire se trouve une chapelle funèbre à grand portail. Cet édifice est décoré à l'intérieur comme à l'extérieur d'une peinture sobre. Dans le fond, une petite chaire est réservée pour le pasteur.

Un four crématoire est mis en service au cimetière en 1909¹. Charles L'Eplattenier (1874-1946), peintre et sculpteur, dans un esprit d'art total caractéristique du style Art nouveau, décore le bâtiment qui abrite le four et qu'on appelle de ce fait le crématoire (ou crematorium) et qui attire de nombreux curieux.

Entre 1909 et 1916, il est ouvert au public. Les visiteurs viennent contempler ce monument qui est considéré sur le plan national et européen comme un objet de première importance par son ingéniosité



"Vers l'au-delà" mosaïque de Charles L'Eplattenier sur la façade nord du Crématoire

¹ Voir le dossier web *Nouveaux rites funéraires: la crémation en milieu urbain*
<http://www.chaux-de-fonds.ch/Bibliotheques/RisteFuneraires>

technique, son parti architectural, sa décoration et son symbolisme Gesamtkunstwerk, œuvre d'art totale.

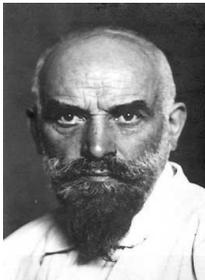
L'inauguration officielle du bâtiment a lieu le 27 juin 1910. En 1979, il échappe à la destruction. Il faut attendre le 20 juin 1988 pour qu'un arrêté du Conseil d'État neuchâtelois classe enfin l'ensemble remarquable du bâtiment et de ses abords.

Le cachet artistique du centre funéraire réside dans son style Art nouveau mais n'est pas limité à l'édifice proprement dit du crématoire. Il s'étend aussi au cimetière cinéraire ou columbarium, où sont déposées les urnes cinéraires.



"Intérieur du crématoire (photo Ville de La Chaux-de-fonds, A. Henchoz

La participation de L'Eplattenier à l'embellissement du cimetière s'étend sur la période de 1909 à 1936. Il dessine le massif du cimetière cinéraire (parcelle actuelle no 2) et réalise plusieurs stèles ainsi qu'une statue pour orner la fontaine surplombant la fosse commune. Il a également projeté un impressionnant columbarium, dont la construction est malheureusement abandonnée à cause des frais considérables qu'elle aurait engendrés. En contre-



Charles L'Eplattenier (1874-1946)

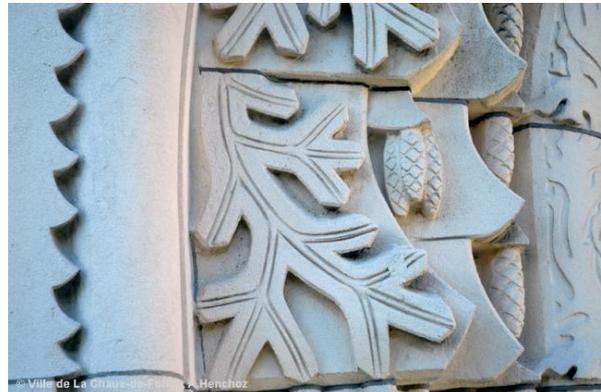
partie, c'est un mur cinéraire qui est construit en 1919 au nord de la parcelle qui délimite par la même occasion le cimetière de la route.

Contrairement au cimetière destiné aux inhumations, réguliè-

rement tracé en lignes perpendiculaires, L'Eplattenier introduit des arbres et arbustes pour diversifier l'espace tout en ménageant des recoins d'intimité propices au recueillement entre courbes et dissymétrie



Vue d'une partie du mur cinéraire, hiver 2009-2010



Motifs art nouveau du crématoire (photos Ville de La Chaux-de-fonds, A. Henchoz

installe une fosse commune pour les cendres abandonnées. A cette époque, le tiers des cendres est destiné à la fosse commune. Cet ensemble est finalement couronné en 1936 par un monument symbolique consacré à la mémoire des morts qui est la dernière réalisation de L'Eplattenier pour la Société de crémation.

En 1963, le cimetière de la Charrière est encore embelli par un nouvel élément. Il s'agit d'une fontaine de bassin constituée de quatre effigies féminines sculptées par l'artiste Léon Perrin (1886-1978), élève puis collègue de L'Eplattenier à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds.



"Fontaine de bassin de l'artiste Léon Perrin

Depuis lors, plusieurs aménagements et agrandissements du cimetière et de ses parcelles ont été réalisés. Le cimetière comprend actuellement 12 parcelles (voir plan d'ensemble du centre funéraire de la Charrière) et compte environ 8'800 tombes.

En 2010, les communautés étrangères de La Chaux-de-Fonds, musulmanes en particulier, ont trouvé un arrangement avec les autorités pour l'inhumation de leurs morts au cimetière, sous la forme de la création d'un massif multiconfessionnel pour les inhumations de longue durée. En effet, le nouveau massif accueillera pour une durée de 60 ans, contre 30 pour un emplacement traditionnel, les corps des défunts. De plus, les dépouilles des musulmans seront regroupées.



Le centre horticole et les serres du cimetière, La Chaux-de-Fonds / Richard Leuenberger



Vue d'une partie de la parcelle no1 (voir plan actuel du Centre funéraire de la Charrière)

Les cimetières des Eplatures

Le cimetière communal des Eplatures

Jusqu'en 1848, le quartier des Eplatures fait partie de la Commune du Locle. Une mesure du Grand Conseil en novembre 1851 détache le quartier des Eplatures de la Commune du Locle et le constitue en Municipalité indépendante et en paroisse autonome, par ailleurs sans grande fortune. Malgré les difficultés de la situation, les autorités locales parviennent à édifier le temple des Eplatures et la paroisse entre 1847 et 1852. Le temple est sous toit et porte sous le porche la date de 1847. L'inauguration de la paroisse ainsi que l'installation de son pasteur ont lieu le 24 avril 1853.

L'inauguration du cimetière date de 1855. En 1900, la Commune des Eplatures est rattachée à celle de La Chaux-de-Fonds. Le dernier enterrement au cimetière des Eplatures a lieu en 2001 et depuis, quelques urnes provenant d'incinérations y ont encore été déposées.

En 2006, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a estimé que ce cimetière devait être désaffecté à terme, vu sa faible utilisation et les frais nécessaires à son entretien. Le fait que le cimetière principal de la Charrière suffise encore largement aux besoins de la ville a aussi été pris en considération.

L'entretien du cimetière des Eplatures restera néanmoins effectif aussi longtemps que dureront les dernières concessions. Les familles pourront toujours déposer des urnes sur les tombes existantes, mais sans pour autant en proroger les échéances.

Le cimetière des Eplatures compte quelque 460 tombes.



Temple des Eplatures

Le cimetière israélite

Le 6 octobre 1843, la communauté israélite, de plus en plus importante à La Chaux-de-Fonds, demande l'autorisation d'ouvrir une synagogue. L'autorité communale lui répond favorablement et la communauté loue rue Jaquet-Droz, dans la maison Sandoz-Paillard, un appartement qui devient le premier lieu de culte israélite de La Chaux-de-Fonds.

En 1848, la constitution neuchâteloise autorise les Juifs à célébrer librement leur culte, mais on ne leur garantit pas la liberté d'établissement, ni le droit d'acquérir des immeubles.

En 1849, le Grand Conseil autorise exceptionnellement l'acquisition d'un immeuble par un négociant juif chaux-de-fonnier. Moïse Woog est ainsi le premier propriétaire israélite du canton dont la maison, rue de la Sombaille 15, devient un lieu de réunion et de prière. On donne à sa propriété le surnom emblématique de *Jérusalem*, nom officiel que portent actuellement la rue et les alentours de la maison.



Monument "A la mémoire des martyrs juifs - victimes de la barbarie 1933-1945"

C'est la révision de la Constitution fédérale en 1866 qui supprime définitivement toute distinction fondée sur la religion. La communauté juive inaugure en 1896 la vaste synagogue actuelle. Toutefois, La Chaux-de-Fonds refuse toujours de lui accorder son propre cimetière, considérant que celui de la Commune est à la disposition de tous.

En revanche, les autorités de la Commune des Eplatures se montrent plus arrangeantes, et grâce à elles, les Israélites y disposent de leur propre cimetière dès 1872. La consécration du cimetière juif a lieu les 7 et 9 décembre 1872 par MM. Schwob-Lévy et de Montmollin.



Cimetière juif des Eplatures près de La Chaux-de-Fonds [1940] (photos Fernand Perret)

Liens et références

Sources en ligne

Sites internet

- Diverses photos du cimetière, rue de la Charrière 102 à La Chaux-de-Fonds (entre 1898 et 1910). Fonds iconographique de la Bibliothèque de la Ville (DAV)
<http://cdf-iconographie.ne.ch/Cimetiere-Charriere102-LaChauxdeFonds-1898>
- Cimetière et centre funéraire de La Chaux-de-Fonds : Service gérant le cimetière de la Charrière et le cimetière des Eplatures.
<http://www.chauxdefonds.ch/fr/details.asp?contactid=5099>
- Liste des tombes de personnalités chaux-de-fonnières à conserver:
<http://cdf-chancellerie.ne.ch/d2wfiles/document/910/8001/0/11%20question%20cimet%C3%A8re.pdf>
- Règlement sur le cimetière et centre funéraire de La Chaux-de-Fonds
http://www.chaux-de-fonds.ch/fr/administration/documents/pdf/53_10.pdf
- Crématoire du grand cimetière de La Chaux-de-Fonds :
<http://www.rpn.ch/escf/SiteChx-Fds/le%20Cr%C3%A9matoire.htm>
- Cimetière: projet de massif multiconfessionnel pour les inhumations de longue durée
<http://www.chaux-de-fonds.ch/fr/infos/infospresse/commDetails.asp?id=766>
- Site internet sur le cimetière juif de La Chaux-de-Fonds :
<http://www.ordicole.com/gen/cimetieres/eplatures.html>
- Inhumations au cimetière juif des Eplatures, de mars 1875 au 1er mai 1900 :
<http://www.genami.org/listes/suisse/eplatures1.php>
- Site internet en allemand sur le cimetière juif de La Chaux-de-Fonds :
http://www.alemannia-judaica.de/la_chaux-de-fonds_friedhof.htm
- Site du cimetière du Père Lachaise :
<http://www.pere-lachaise.com/>

Audiovisuel : Reportages en ligne sur les cimetières

- TSR.CH : Mise au Point - La crise frappe même l'au-delà
<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=500000&program=44#program=44;tab=loadprogram;vid=11435576>
- TSR. CH : Le Journal en continu - Chaux-de-Fonds: cimetière vandalisé
<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=500000&bcid=622815#bcid=622815;vid=9887780>

Sources primaires

- *Fonds Charles L'Eplattenier*. (Contient notamment des dessins du crématoire) (Cote: CFV FS CL)
- LÉVY, Isaac. *Sermons prononcés à La Chaux-de-Fonds (Suisse) le samedi 7 et le lundi 9 décembre 1872. Consécration du cimetière israélite : discours de M. Schwob-Lévy et de M. de Montmollin*. Verdun : Impr. Lallemand, 1873. (Cote: CFV Ndoc 11.1/84)
- *Pièces diverses concernant la commune des Eplatures : 1: Causerie sur la révolution de 1856 ; 2: Rapport relatif à la réunion de la commune des Eplatures à celle de La Chaux-de-Fonds ; 3 et 4: Circulaires ; 5: Acte d'origine ; 6: Sermons pour la dédicace du temple, Pour la fusion, Règlement général, Exposé de la question de la fusion des Eplatures avec La Chaux-de-Fonds, Circulaires, Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret concernant la réunion de la commune des Eplatures à celle de La Chaux-de-Fonds (reliés en un vol.)*. S.l. : s.n., 1853-1951. (Cote: CFV Ndoc 5/23)

- *Récit de l'inauguration du nouveau cimetière de La Chaux-de-Fonds : le 9 février 1851*. S.l. : s.n., 1851 (Chaux-de-Fonds : A. Convert). (Cote: CFV Ndoc 11/15)
- *Règlement sur les inhumations et le cimetière communal de La Chaux-de-Fonds*. La Chaux-de-Fonds: Commune de La Chaux-de-Fonds, 1896. (Cote: CFV Ndoc 5/36)

Sources secondaires

- *La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent ; notes et souvenirs historiques publiés à l'occasion du centième anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794*. La Chaux-de-Fonds : Comité d'initiative, 1894. (Cote CFV Nc 54 ou en ligne sur RERO DOC)
- *La Chaux-de-Fonds : documents nouveaux publiés à l'occasion du 150ème anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794 pour faire suite au volume paru en 1894*. La Chaux-de-Fonds: Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds, 1944. (Cote: CFV Na 766 ou en ligne sur RERO DOC)
- BÉGUIN, Jacques. *Histoire de la commune des Eplatures, 1850-1900 : 50 ans d'autonomie*. Le Crêt-du-Loche : Chez l'auteur, 2000 (Le Locle : Gasser). (Cote: CFV Nb 1324)
- COP, Raoul. *Histoire de La Chaux-de-Fonds*. Le Locle: G d'encre, 2006, pp. 41, 53, 91-93, 141, 153-154, 172, 190-192, 249, 260, 325 (Cote: CFV SL 949.443)
- HELLMANN, Anouk. *La participation de Charles L'Eplattenier (1874-1946) à l'embellissement du crématoire et du cimetière de La Chaux-de-Fonds (1909-1937)*. Genève: Faculté des Lettres, 2000. (Cote: CFV Nb 1411)
- LANDRY, Lucien. *Trois causeries sur La Chaux-de-Fonds d'autrefois données à l'amphithéâtre du collège primaire en 1884, 1885 et 1886 au profit d'œuvres d'utilité publique*. S.l. : s.n., 1887. (Cote: CFV Na 1509)
- PORCHAT, Fernand. *La Chaux-de-Fonds. Promenades publiques et cimetières*. *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, 1885, t. 1, p. 125. (Cote: CFV Périodiques 52)
- ROULET, Louis-Edouard. *L'établissement de la Mairie de La Chaux-de-Fonds en 1656 : visage et vertus d'une communauté naissante du Haut-Jura*. La Chaux-de-Fonds : Conseil communal, 1956, pp. 49-54, 142-144 (Cote: CFV Na 368)
- THOMANN, Charles. *L'histoire de La Chaux-de-Fonds inscrite dans ses rues*. Neuchâtel. Ed. du Griffon, 1965, pp. 9-10, 16, 53, 54, 98 (Cote: CFV Na 1163 ou en ligne sur RERO DOC)
- THOMANN, Charles. *La Chaux-de-Fonds... malicieusement vôtre! : une trentaine de récits authentiques, autant de souvenirs amusants*. La Chaux-de-Fonds : Ed. d'En Haut, 1991. (Cote: CFV SL 949.443)
- THOMANN, Charles. *Une chronique insolite de La Chaux-de-Fonds, 1898/1932, rédigée d'après la "Feuille du dimanche", un journal déconcertant, à la fois religieux, socialiste et libéral publié par un homme d'exception: le pasteur Paul Pettavel*. La Chaux-de-Fonds : Ed. d'En-Haut, 1988. (Cote: CFV SL 949.443)
- URECH, Edouard. *Histoire de l'Église de La Chaux-de-Fonds : récits, documents et notes*. Série 3: Le Grand Temple. La Chaux-de-Fonds : G. Saint-Clair, 1955-1964. (Cote: CFV Na 2249)
- URECH, Edouard. *La première "crise de croissance" de la commune de La Chaux-de-Fonds, 1706*. *Musée neuchâtelois*. 1951, p. 162-173. (Cote: CFV Périodiques 29 ou en ligne sur RERO DOC)
- WOLFF, Jules. *Communauté israélite de La Chaux-de-Fonds : centenaire, 1833-1933. Notice historique sur la communauté israélite de La Chaux-de-Fonds, 1833-1933*. La Chaux-de-Fonds : Communauté israélite, 1933. (Cote: CFV Na 1391)